

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 11

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 24/1120 :

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphane, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), MALET Viviane (par OMARJEE Mohammad), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur ADAME Ravat).

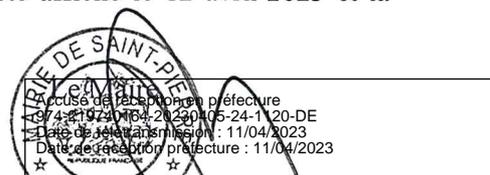
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VAYABOURY Jean Patrick, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°24/1120 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2023,

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association du Côté des Femmes	Projet 1 : 1 PEC : Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 15/02/2023 au 14/01/2024	Résiduel	5 800 €
Dalie Solidarité	Projet 1 : 1 PEC : Animateur Période prévisionnelle de financement : 03/03/2023 au 02/02/2024	Résiduel	10 146 €
	Projet 2 : 1 PEC : Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 17/04/2023 au 16/03/2024	Résiduel	10 146 €
Saint-Pierre Handball Club	Projet 1 : 1 PEC : Aide Moniteur Période prévisionnelle de financement : 04/03/2023 au 03/02/2024	Résiduel	7 500 €
	Projet 2 : 1 PEC : Aide Moniteur Période prévisionnelle de financement : 08/12/2022 au 07/11/2023	Résiduel	7 500 €
Union des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	Projet 1 : 4 PEC : Agents de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 01/03/2023 au 31/01/2024	Résiduel	19 140 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230405-24-1120-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

	Projet 2 : 1 PEC : Encadrant de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 01/03/2023 au 31/01/2024	Résiduel	6 292 €
Mouvement Associatif Terre Rouge les Hauts	Projet 1 : 1 PEC : Animateur Période prévisionnelle de financement : 14/04/2023 au 13/03/2024	Résiduel	5 800 €
Total	11 emplois		72 324 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
518 65748 123 CAE RE23000019

- D'APPROUVER les conventions ci-annexées,
- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE